

Présidence

P/CC/QG/MCF – 215
Paris, le 29 octobre 2013

Madame la Directrice générale
pour l'enseignement générale et l'insertion professionnelle
1, rue Descartes
75231 Paris Cedex 05

Madame la Directrice,

Le réseau des instituts de recherche sur l'enseignement des mathématiques (IREM) réunit des enseignants et des chercheurs en mathématiques de tous horizons afin d'accomplir diverses missions de formation initiale et continue des enseignants, d'expérimentation pédagogique, d'élaboration et de diffusion de documentation et de recherche sur l'enseignement des mathématiques.

Leur budget de fonctionnement est lié à celui des universités : des moyens sont attribués, à chaque IREM, par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, au travers des dotations aux universités.

Toutefois afin d'assurer une mise en œuvre optimum des différents projets, le réseau des IREM a besoin de s'appuyer sur un budget géré nationalement. Bien que la somme de 50 000 euros semblerait nécessaire à l'accomplissement des missions de l'IREM, l'assemblée des directeurs d'IREM (ADIREM) estime raisonnable l'allocation d'un budget de 20 000 euros afin de pouvoir continuer, dans de bonnes conditions, leurs missions.

Aux vues des résultats des IREM et notamment de l'IREM de Paris qui travaille en étroite relation avec l'UFR de mathématiques de l'université Paris Diderot, je me permets d'appuyer la demande de Monsieur Fabrice Vandebrouck, président de ADIREM, et vous transmets son courrier.

Je vous remercie pour toute l'attention que vous voudrez bien porter à cette demande.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes salutations distinguées


Christine Clerici
Administratrice provisoire
de l'université Paris Diderot



Copie :

- Monsieur le chef du Service de la stratégie de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle



I.R.E.M. de Paris
Université Paris Diderot
Bâtiment Sophie Germain
Case Courrier 7018
5 rue Thomas Mann
75205 Paris cedex 13

Secrétariat : +33 1 57 27 92 96
Fax : +33 1 57 27 92 91
Mél : irem_de_paris@univ-paris-diderot.fr
Site : www.irem.univ-paris-diderot.fr



Paris, le 25 octobre 2013

Fabrice Vandebrouck
Directeur de l'IREM de Paris
Président de l'Assemblée
des Directeurs d'IREM

A

Madame Bonnafous
Directrice générale de la DGESIP
copie à Jean Michel Jolion

Madame la Directrice Générale,

L'action des IREM et de leur réseau est unanimement reconnue par la communauté des enseignants, qu'ils soient du secondaire ou du supérieur. Elle est également bien reconnue par le Ministère de l'Education Nationale qui a signé avec l'Assemblée des Directeurs d'IREM une convention qui précise les moyens que la DGESCO lui accorde - essentiellement des heures HSE pour les enseignants du secondaire participants aux activités du réseau et dans les IREM. Le réseau se constitue cette année en GIS, porté par l'Université Paris Diderot, afin de favoriser la reconnaissance qu'il est en droit d'attendre du Ministère de l'Enseignement Supérieur.

Les IREM et les commissions inter IREM sont en effet de rares lieux où travaillent ensemble, sur des contenus ciblés, des enseignants du primaire, du secondaire et des enseignants du supérieur. Il y existe d'ailleurs une commission dédiée spécifiquement aux problèmes liés à la transition lycée université et qui a organisé en mai 2013 le colloque « La réforme des programmes du lycée : et alors ? » dont les actes sont diffusés actuellement dans les universités.

Les IREM sont également des partenaires importants des ESPE, dont ils se sont rapprochés, sous des formes diverses, dans chacune des académies. En effet, souvent, les formateurs IREM sont maintenant invités à participer aux formations initiales des enseignants de mathématiques. En outre, les formations continues qu'ils proposent -- aussi aux enseignants du supérieur : participation active des IREM à la formation des moniteurs, encadrement des nouveaux maîtres de conférence... -- sont depuis toujours considérées comme des formations de qualité, car elles sont nourries par le travail dans les groupes IREM.

Les IREM favorisent enfin la diffusion des mathématiques vers les élèves et le grand public. Ils soutiennent dans de nombreuses universités des rallyes, des stages d'accueil de collégiens ou de lycéens, sous diverses formes. En particulier, ils contribuent grandement à rapprocher le monde du secondaire et le monde du supérieur – y compris les laboratoires de recherche dont ils sont proches – pour favoriser la transition secondaire – supérieur pour un maximum d'élèves. L'enseignement supérieur a donc tout intérêt à ce que les échanges au sein des IREM, pour ce qui concerne la discipline les mathématiques, puissent perdurer.

Le MESR flèche bien sûr des moyens à chaque IREM, indirectement, à travers ses dotations aux universités. Cependant le réseau a besoin d'un budget géré au niveau national pour fonctionner et mettre en œuvre ses projets. En 2012 et 2013, la DGESIP lui a seulement accordé 10000 euros, au prix d'efforts immenses et les manifestations de diverses communautés (l'Association des Professeurs de Mathématiques, la Commission Française de l'Enseignement Mathématiques, la Société Mathématique de France, l'Institut Henri Poincaré...) alors que plus de 50000 seraient nécessaires pour mener à bien toutes les actions du réseau. De fait, ces actions sont en perte de vitesse. Les universitaires ne sont plus correctement financés pour participer aux actions nationales (commissions, colloques, conseil scientifique...). Il devient difficile aussi de motiver de nouveaux collègues dans des activités (participations à des manifestations liées à l'enseignement secondaire, rallyes, conférences dans les classes, publications dans nos revues à destination des enseignants...) qui ne sont plus soutenues par leur ministère de tutelle et qui ne sont pas facilement valorisables parmi les activités de recherche académique.

Dans cette période difficile et que nous espérons temporaire, un budget de 20000 euros serait raisonnable. Nous espérons donc que vous saurez trouver ces moyens nécessaires au bon fonctionnement du réseau, afin qu'il continue à œuvrer, comme il le fait depuis 40 ans, à l'amélioration de la formation des enseignants et des apprentissages mathématiques pour tous les élèves.

Nous nous tenons bien entendu à votre disposition pour toute information complémentaire.

Nous connaissons le soutien et l'attention que le MESR apporte aux IREM et nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice Générale, l'expression de notre considération distinguée.

Pour l'ADIREM,
Fabrice Vandebrouck


UNIVERSITÉ PARIS DIDEROT
IREM de Paris
Case courrier 7018
75205 Paris cedex 13